

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 9 décembre 2024 à 20h00

DELIBERATION N° 52

Date de la convocation :

05/12/2024

Date d'affichage :

05/12/2024

Nombre de conseillers :

- 19 en exercice
- 16 présents
- 18 votants
- 1 absent

Secrétaire de séance :

Odile VALLET

Le Conseil Municipal de la Commune de Méry dûment convoqué en conseil ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Nathalie FONTAINE, Maire de Méry.

Présents : N.FONTAINE, S.ROULET, B.EXERTIER, A. VIEIRA, M. BATSALLE, C.FLENET, P.GLOUANNEC, C.PERRUISSET, O.VALLET, Y.BESSON, J.F BUFFET, V.CHAUMARD, P. JACQUIN, K. VILLIOD, F. FOURCHES ? A. TORNICELLI

Procurations : 2

Absent : 1

Objet : Avis sur le projet de modification n°2 du PLUi de Grand-Lac ex CALB

Le PLUi Grand Lac (ex CALB) fait l'objet d'une procédure de modification n°2 engagée par la Communauté d'Agglomération de Grand Lac par délibération en date du 12 décembre 2023 et arrêté du 30 janvier 2024.

Le projet de modification n°2 concerne les 17 communes de l'ex-CALB. Il doit permettre des évolutions des différentes pièces du PLUi parmi lesquelles :

1) Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

- Modifications d'OAP existantes,
- Création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation ...

2) Règlement écrit

- Apporter des ajustements de façon à faciliter l'application des règles,
- Faire évoluer les règles,
- Harmoniser des règles,
- Supprimer des règles,
- Ajouter des règles,
- Corriger des erreurs matérielles...

3) Règlement graphique

- Evolutions en lien avec les modifications des OAP,
- Evolution des emplacements réservés,
- Évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages,
- Evolution de l'identification des changements de destination,
- Evolution des PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global),
- Evolution des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités),
- Evolution de l'identification d'élément patrimonial,
- Évolutions de mise en forme...

4) Annexes

- Corrections et mise à jour des annexes...

Le dossier du projet de modification a été notifié le 27 septembre 2024 aux Personnes Publiques associées et aux maires des communes concernées, dont fait partie la commune de Méry, afin que chacune donne son avis.

Stéphane ROULET informe l'assemblée que la commune n'est pas impactée par cette modification.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **N'a pas d'observation à formuler.**
- **Donne un avis favorable sur le projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac ex CALB.**

Le Maire

Nathalie FONTAINE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "N. Fontaine", is written over the official seal.

Le Secrétaire de séance
Odile VALLET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "O. Vallet", is written below the name of the secretary.